

Adresse du neuvième bataillon des sapeurs formé à Dunkerque (Nord), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du neuvième bataillon des sapeurs formé à Dunkerque (Nord), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 72-73;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15838_t1_0072_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

peuple et les monstres faisoient tout pour l'asservir.

Si le triumvirat avoit eû le temps de se former c'en étoit fait du peuple et de sa liberté. Le regne de la tyrannie étoit rétabli pour toujours.

Mais grâce à l'énergie que vous avés développé le nouveau Catilina et ses complices ne sont plus, et la liberté vit encore, votre constance héroïque et vos travaux immortels la rendront éternelle.

Legislateurs quels droits à la reconnaissance publique n'avez vous pas acquis dans les journées des 9 et 10 thermidor en vous montrant aussi grands que la nation que vous représentez? Le danger que vous avés courû, le courage que vous avés montré rendront ces époques à jamais mémorables dans les fastes de la révolution française.

Nous vous félicitons de la conduite que vous avez tenû, agréés l'expression de nos sentiments, ils sont aussi purs que les principes qui vous dirigent.

L'affermissement de la liberté dépend de vous, la félicité du peuple est dans vos mains, consacrés les d'une manière immuable, cette tâche vous est imposée par la confiance nationale et ne quittés votre poste que lorsque tous les conspirateurs et les participants de la tyrannie seront entièrement détruits.

MORIN, *président*, TISSAUD, *secrétaire*.

4

L'agent national du district de Commercy [département de la Meuse] écrit que l'extraction du salpêtre est terminée dans toutes les communes du district, et qu'il en a délivré 17 404 livres.

Mention honorable (8).

L'agent national du district de Commercy, département de la Meuse, écrit à la Convention nationale que l'action républicaine sur le salpêtre est terminée dans ce district; qu'il en a délivré 17 404 livres, que les salpêtriers commissionnés pourront extraire environ 12 000 livres de ce sel fulminant; ce qui formera un total de près de 30 000 livres, produit par un des plus petits districts du département de la Meuse (9).

5

La commune de Saillagouse, département des Pyrénées-Orientales (Sardaigne [sic pour Cerdagne]) reconquise, applaudit aux travaux de l'Assemblée, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable (10).

[*La commune de Saillagouse à la Convention nationale.s.d*] (11)

Citoyens

La commune de Saillagouse sentant le prix de la liberté conquise depuis l'heureuse révolution na pas moins s'anté celle de la nouvelle que la Convention vient d'opérer, en déjouant les trames des pervers tyrans Robespierre et ses complices, elle a été un moment en peine sur le sort de nos braves représentants mais la joie a remplacé ce moment de tristesse en apprenant leur arrestation et que le glaive de la loi a frappé sur les têtes de ces indignes Représentants qui ont trahi la confiance du peuple en faisant de (faux?) écrits. Elle vous invite à rester à cet honorable poste dont dépend le bonheur de tous les hommes libres, jusqu'à l'entière destruction des tyrans de toute nature. Elle vous félicite de vos glorieux travaux. Elle est persuadée d'avance que vous redoublerez de zèle pour déjouer les trames perfides qu'osent conspirer les soit-disants amis de la patrie.

Elle auroit voulu partager la gloire qu'a mérité le peuple de Paris en défendant la vie aux infatigables sans-culottes de la Convention.

Enfin elle vous annonce que la confiance qu'elle vous doit n'a fait qu'augmenter d'avantage, qu'elle surveillera et dénoncera tous les ennemis de notre commune. Seul moyen de soutenir les droits de l'homme et terrasser les indignes fils qui dévorent son sein.

Salut et fermeté!

Le conseil général de la commune de Saillagouse. CALVET, maire, GIRALT, agent national, OLIVA, notable, TAUROY, secrétaire, PALAN, officier municipal, CALBET, officier municipal.

6

Le neuvième bataillon des sapeurs, formé à Dunkerque [département du Nord], félicite la Convention sur ses travaux.

Mention honorable (12).

[*Le neuvième bataillon de sapeurs de l'armée du Nord à la Convention nationale, le 5 fructidor an II*] (13)

Représentants

C'était au moment où les brigades républicaines rendaient la liberté à des milliers d'esclaves que Robespierre et ses complices, en comprimant l'opinion publique, méditaient d'asservir leur patrie. Insensés!... pensaient-

(8) P.-V., XLV, 199.

(9) Bull., 29 fruct. (suppl.). Ann. Patr., n° 629.

(10) P.-V., XLV, 199-200.

(11) C 319, pl. 1307, p. 15.

(12) P.-V., XLV, 200.

(13) C 320, pl. 1318, p. 14.

ils donc étouffer la haine de la tyrannie dans le cœur de tous les français, avaient ils donc oubliés que des milliers de bras étaient armés pour venger leurs victimes ? Ils ont vécus ces hommes de sang ! et le glaive de la loi en frappant leur tête patricide a anéanti l'unique espoir de la coalition.

Sauveurs de la patrie, vous avez acquis pour jamais des droits à la reconnaissance universelle. C'est pour satisfaire à cette dette sacrée que nous vous adressons l'hommage le plus pur et le mieux mérité. Qu'ils sachent enfin les tyrans et les traîtres qu'ils ne s'élèveront jamais qu'au haut de la Roche Tarpéienne.

Pour nous législateurs, occupés à rouvrir les canaux qui doivent répandre l'abondance et faciliter la sortie des flottes républicaines destinées à purger les mers, ce n'est qu'avec envie que nous comparons nôtre sort à celui de nos frères d'armes qui ont le bonheur de cimenter de leur sang le triomphe de la liberté. Puissions-nous bientôt, c'est notre seul désir, saper les fondements du dernier repaire des rois.

Vive la République !

CHARPEAU, *président*, BAHIER, *capitaine*, CHAIGNON, *lieut.*, I. ANZERVERBE, *sergent major, caporal, sapeurs, plus 85 signatures à savoir deux pages pleines.*

7

Les citoyens composant la société populaire d'Estaires, district de Hazebrouck [département du Nord], félicitent la Convention nationale sur l'attitude qu'elle a prise aux 9 et 10 thermidor, l'invitent à demeurer à son poste et adressent à la Convention l'état des dons et des offrandes faits à la patrie par les citoyens de la commune, à différentes époques, et qu'ils ont déposés au district : ils consistent en 196 marcs d'argenterie d'église, 1 082 livres de cuivre, trois grosses cloches, 1 556 livres de plomb, 910 livres de fer, 117 paires de souliers, 18 paires de bas, 24 chemises, 3 habits d'uniforme, 2 paires de guêtres, une giberne avec sa banderolle, 20 fusils, 8 sabres, 10 pistolets, 36 paillasse, 30 couvertures de laine, 8 livres de chanvre, 9 marmites, 3 lits de plume, et environ 200 livres de charpie.

Ils ajoutent que, dans ces dons, ne sont point compris 1 200 paires de souliers que le citoyen Becharelle, membre de la société, a offertes, et qu'il doit délivrer à différentes époques.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La société populaire et révolutionnaire d'Estaires à la Convention nationale, le 24 thermidor an II*] (15)

Représentants du peuple,

Des scélérats, des conspirateurs, des hommes corrompus et avides de sang ont osé former le projet infame de détruire la représentation nationale, pour attenter à la souveraineté du peuple qui fier, toujours attentif à ses devoirs et naturellement né pour la justice et la vertu peut tout écraser pour conserver sa liberté, lorsqu'elle est en danger. Aussitôt que nous apprimes citoyens représentants, cette conjuration horrible nous nous réunîmes tous au lieu de nos séances et là pénétrés d'horreur contre ce conspirateur, nous demandâmes à grands cris contre eux vengeance, vengeance, nous vous félicitons représentants du peuple de la fermeté et du courage stoïque que vous avez déployé pour faire rentrer dans le néant le scélérat Robespierre et ses infernaux complices.

Continuez, législateurs éclairés, à soutenir les droits du peuple, à déjouer les intrigues et à punir les conspirateurs.

Pour nous, nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous défendre, ne reconnaissant d'autres autorités légitimes, d'autre point de ralliement que la loi conventionnelle dont les principes sont purs comme le peuple qu'elle représente.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Les membres composant le comité de correspondance de la société populaire d'Estaires.

REVOST, *président*, DURIEZ, *vice-président et quatre autres signatures.*

Nous vous envoyons cy-joints différents dons patriotiques que la commune d'Estaires a fait à plusieurs reprises. Si vous jugez que ces offrandes sont susceptibles de mention civique nous vous engageons à en faire mention au Bulletin.

[*Note ou relevé des dons et offrandes faits à la patrie à différentes époques par la commune d'Estaires, district d'Hazebrouck, département du Nord*] (16)

- Primo. L'argenterie de la ci-devant église, envoyé au district consistoit en cent quatre vingt seize marcs.
- Secundo. Le cuivre envoyé au district consistoit en mille quatre vingt deux livres.
- 3^{ème}. Envoyé au district trois grosses cloches.
- 4^{ème}. Le plomb envoyé au district consistoit en quinze cens cinquante six livres.

(15) C 320, pl. 1318, p. 15. C. Eg., n° 758; M. U., XLIII, 474.

(16) C 320, pl. 1318, p. 16.

(14) P.-V., XLV, 200. Bull., 28 fruct. (suppl.).